

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Postes :
 Un an. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames. — 30
 Faits divers. — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cen-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Janvier 1883.

M. Fabre, rapporteur de la commission d'expulsion des Princes, a lu samedi à la Chambre l'exposé des motifs de la commission, comprenant vingt-cinq lignes.

M. de Baudry-d'Asson. — Voilà un exposé de motifs très-complet !

M. le rapporteur. — « Art. 4^{er}. Les membres des familles ayant régné en France ne peuvent remplir aucun mandat électif, » (Bruit à droite) « ni aucun emploi civil ou militaire... » (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

M. Cunéo d'Ornano. — Peuvent-ils se marier ?

M. Paul de Cassagnac. — Et les fils et les gendres des Présidents de la République ?

M. le rapporteur. — « Les bulletins portant le nom des personnes ci-dessus désignées n'entreront pas en compte dans le dépouillement du scrutin... »

M. Piérys. — Vous avez donc bien peur du suffrage universel ! (Bruit.)

M. de Baudry-d'Asson. — Ils ont peur de tout !

M. le baron Dufour. — Si on les nomme, il faudra bien qu'ils les acceptent, qu'ils le veuillent ou non. C'est le serviteur qui veut prendre la place du maître !

M. le président. — Faites silence, messieurs ; il ne s'agit que d'une lecture et de la fixation du jour de la discussion.

M. le rapporteur. — « Art. 2. — Un décret du Président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France, et dont la présence serait de nature à compromettre la sûreté de l'État... »

M. Ernest Dréolle. — La présence ! Il suffira que la figure déplaie !

M. le rapporteur. — « ... de sortir immédiatement du territoire de la République. » Un membre à droite. — Entre deux gendarmes !

M. le rapporteur. — « Art. 3. — Toute

personne énoncée à l'article précédent qui, après avoir été conduite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée sans autorisation du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement d'un an à cinq ans. Après l'expiration de sa peine, elle sera reconduite à la frontière. »

M. le comte de Lanjuinais. — Ajoutez donc : Vive la liberté !

M. le rapporteur. — Messieurs, la commission vous demande que la discussion ait lieu lundi.

M. Delattre. — La majorité de la commission ne changera-t-elle pas d'ici à lundi ?

M. le président. — Il n'y a pas d'opposition à ce que demande M. le rapporteur, au nom de la commission ? ...

Plusieurs membres à droite. — La question préalable ! la question préalable !

M. Bourgeois demande la parole sur la question préalable.

M. Haentjens. — C'est le peuple français qui imposera la question préalable ! (Exclamations.) Le peuple se rira de cette décision-là !

M. Bourgeois. — Messieurs, les observations que j'ai à présenter pour appuyer ma demande de question préalable ne seront pas bien longues. Je n'ai jamais compris, je n'ai jamais accepté et je n'accepterai jamais les lois d'expulsion... (Exclamations au centre et à gauche. — Très-bien ! à droite), et je ne comprends pas que, sous la République, gouvernement qui se dit libéral, sûr de sa force et de son existence... (Très-bien ! et rires à droite.)

M. Le Provost de Launay. — Il a peur de tout !

M. Bourgeois... — on puisse proposer des lois pareilles ! Et, sans m'arrêter plus longtemps sur cette discussion, je demande la question préalable. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

M. Cunéo d'Ornano. — Monsieur le président, puis-je ajouter une observation ? ...

A gauche et au centre. — Non ! non !

A droite. — Parlez ! parlez !

M. Cunéo d'Ornano. — Vous êtes, nous sommes tous les serviteurs du peuple (Interruptions à gauche. — Très-bien ! très-bien ! à droite) et il n'est pas permis au serviteur de dicter des lois au maître. (Applaudissements à droite.)

Notre maître est le suffrage universel, et il serait singulier, il serait scandaleux... (Exclamations à gauche. — Très-bien ! très-bien ! à droite) que ceux-là qui, comme nous, ne sont ici qu'en vertu du suffrage universel et du peuple souverain, usent de leur droit pour se retourner contre le peuple et imposer une limite à ses choix. (Très-bien ! très-bien ! à droite. — Interruptions à gauche.)

M. Ballue. — Et le serment que l'Empire imposait aux députés !

M. Cunéo d'Ornano. — Je ne fais pas en ce moment de discussion rétrospective et plus d'un républicain a, d'ailleurs, prêté ce serment ; nous sommes en janvier 1883. (Rires à gauche.)

Vous ne pouvez imposer des entraves au peuple, vous n'en avez pas le droit. (Applaudissements à droite. — Interruptions à gauche.)

Et cependant, dans la proposition qui vient de vous être lue et dont je ne retiens qu'un paragraphe, — je ne parle pas de l'article qui autorise la proscription de certaines personnes, — vous ordonnez que si le peuple veut nommer un prince qu'on aurait expulsé, les bulletins que le peuple souverain aurait donnés à ce prince, n'entrent pas en ligne de compte !

Je viens vous dire que vous outrepassiez vos droits si vous discutez ce projet, et cela parce que, je le répète, il ne peut être permis que des serviteurs, et vous êtes les serviteurs du peuple, dictent la loi à leur maître, c'est-à-dire à la nation. (Applaudissements à droite.)

M. le président. — Sur la question préalable, il a été déposé une demande de scrutin.

Le scrutin est ouvert.

Nombre de votants, 549 ; majorité abso-

lue, 260. — Pour l'adoption, 90 ; contre l'adoption, 429.

La Chambre des députés n'a pas adopté. La Chambre fixe la discussion à lundi.

Chronique générale.

Tous les journaux annoncent que l'amiral Jauréguiberry a donné sa démission samedi matin, malgré toutes les abjurations de ses collègues.

Le Président de la République a accepté cette démission.

D'après le *National*, le portefeuille de la marine serait offert à l'amiral Peyron. D'autre part, de grands efforts sont tentés pour que ce poste soit confié à un ministre civil.

Un mieux sensible s'est manifesté dans l'état de santé de M. Duclerc ; à moins de complications nouvelles, il est considéré comme hors de danger.

On lisait avant-hier en tête des colonnes du *Télégraphe* :

« Quelques journaux annoncent que le Président de la République songerait à donner sa démission.

» Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démentis, que cette nouvelle est absolument fautive. »

Nous nous bornerons à faire remarquer que le *Télégraphe* a pris un soin superflu. Personne n'a pu craindre que M. Grévy songeât à faire remise de son terme, mais tout le monde est convaincu que sa présidence pourrait être abrégée par des événements indépendants de la volonté du beau-père de M. Wilson.

Un des candidats à la succession de M. Gambetta, dans la première circonscription du vingtième arrondissement, est M. Sigis-

29 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

IX — (Suite)

— Demande la djemaa (1), pour exposer tes droits, reprit M. de Val-Chaumont en s'adressant à Ben-Maza.

Celui-ci se frappa le front. C'était le prisonnier, l'étranger qui lui suggérait l'idée salutaire, la seule qui pût au moins retarder la mort des captifs.

— La djemaa prononcera, cria Ben-Maza. D'ici à ce qu'elle s'assemble, les prisonniers seront gardés à vue et attachés aux murs de mon gourbi.

Les assaillants eurent un mouvement de recul. Tous ceux qui se trouvaient au premier rang des lignes meurtrières faisaient partie des membres de la djemaa. Attendre se bornait pour eux à demander par voix délibérative ce qu'ils réclamaient par

imprécations, la condamnation juridique au lieu de la mort violente !... le moyen de savourer l'assassinat !... Ils acceptèrent.

— Sois vite, dit Ben-Salem en poussant par les épaules son ancien esclave.

Ben-Maza tenait le bras du colonel. Ils les conduisirent hors de l'étable et les firent entrer dans le hangar aux chevaux. Des anneaux de fer étaient scellés au mur et des lanières roulées sur les dalles attendaient les hôtes ordinaires du lieu.

— Ils vont nous attacher, dit Plomereuc avec horreur.

— Laisse-les faire et ne résiste pas, dit le colonel.

En effet, les lanières beuclées et passées dans les anneaux retinrent bientôt les deux captifs qui conservaient seulement assez de mouvement pour s'asseoir sur la terre.

— Ils nous mettent là comme des moutons pour la boucherie, répétait le soldat.

— Laisse-les faire, te dis-je, et tais-toi.

Plomereuc s'assit et, se croisant les bras, pencha tristement la tête sur sa poitrine.

— Nous ne pourrions plus nous défendre, pensait-il.

Peu à peu, les rangs pressés qui les entouraient commencèrent à s'éclaircir : la foule se dissipa. Quelques hommes armés de couteaux et de sabres demeurèrent dans la cour, ne voulant pas se fier trop aveuglément à la promesse de Ben-Maza.

Celui-ci n'osait quitter le hangar non plus que Ben-Salem. Ils ressemblaient à deux brigands gardant avec désespoir une part de butin menacée par leurs compagnons.

M. de Val-Chaumont paraissait ne plus rien voir ni écouter autour de lui. Il connaissait trop bien les habitudes arabes pour ne pas comprendre l'imminence du danger qui, si soudainement, était venu les menacer.

Pour qu'il cherchât à se recueillir si complètement, il fallait que la pensée qui l'occupait fût grave : il fallait aussi qu'elle fût belle et grande, car, par moments, son visage se colorait sous le feu d'une vive émotion intérieure. Au bout de quelque temps, il releva la tête et, appelant celui qui, par force, se faisait leur geôlier :

— Ben-Maza, dit-il, quand reviendra l'amin ?

— Il ne peut tarder. Des courriers sont partis pour presser son retour. Il était allé loin dans la vallée pour conclure un traité avec la djemaa d'un soff (1) nombreux. Il reviendra sans doute par le côté droit de la montagne afin d'amener l'amin-el-oumena (2), car, ajouta-t-il d'un air sombre, l'affaire est terrible. Pourvu qu'elle ne tourne pas à

(1) *Soff*, association de villages qui forment entre eux une ligue offensive et défensive.
 (2) L'amin des amins, nom donné au chef général d'un soff. Chaque dechera nomme son amin. Les oumena réunis d'un même soff nomment l'amin-el-oumena.

mon malheur !

Et brusquement :

— Pourquoi donc, demanda-t-il, ne parlais-tu pas herbère ces jours passés ?

— Parce que je préférais le sabir. Aujourd'hui, j'ai changé d'avis.

— Et celui-ci ? dit Ben-Maza en montrant le soldat.

— Celui-ci ne comprends pas un mot de votre langage ; je servirai d'interprète entre lui et les membres de la djemaa.

— Roumi, reprit Ben-Maza, je t'ai sauvé la vie. N'est-ce pas que tu vauds au moins cinq cents doures ?

— Je les vauds certainement, mais je ne sache pas que ma vie soit sauvée.

— Malédiction sur moi ! dit le Kabyle en frappant du poing sur son genou. Ils sont huit dans la cour. Sans cela, nous fuirions ensemble.

— Ne pourrais-tu, reprit M. de Val-Chaumont, me donner des morceaux de toile ou bien des feuilles de parchemin ?

— Qu'en veux-tu faire ?

— Je veux écrire.

A ce moment, un des enfants de Ben-Maza se précipita dans le hangar.

— Père, cria-t-il, voici l'amin qui arrive. Le courrier l'a trouvé près d'ici, au commencement du col des Beni-Zer. Il savait déjà la nouvelle du

(1) La djemaa est la réunion de tous les hommes du village. Elle a lieu ordinairement dans une grande salle, près de la mosquée. On y règle les intérêts de la dechera, la paix, la guerre, la nomination de l'amin, les arrêts en dernier ressort touchant les condamnations, etc.

mond Lacroix, dont le vrai nom est Krzyzanowski, présenté par le comité radical socialiste anti-opportuniste. Mais il paraît que ce choix n'est pas du goût d'un certain nombre d'électeurs.

Ces derniers font une enquête sérieuse sur le passé du candidat, dont quelques phases ne leur semblent pas très-claires.

Krzyzanowski est né à Varsovie, le 26 mars 1845, de parents polonais, qui habitaient la France depuis 1832. Son père occupait un emploi à la préfecture, à Angers. En 1866, le conseiller municipal actuel entra à la mairie du onzième arrondissement, comme auxiliaire, où il resta jusqu'en 1874. Son père le fit naturaliser plus tard français.

Depuis 1874, M. Lacroix est conseiller municipal du quartier de la Salpêtrière.

UNE TRISTE RÉVÉLATION.

Le *Journal officiel* publie un document lamentable. C'est l'ensemble du rendement de nos impôts et revenus pendant l'année 1882.

Le mot *lamentable* ne semble pas exagéré, quand on aura tiré, comme nous, de ce travail, la conclusion que nos ressources sont en pleine décroissance. Cette conclusion, nous allons essayer de la dégager.

Le premier trimestre de 1882 ne faisait pas concevoir d'alarmes. L'augmentation était de 9,523,000 francs sur les produits correspondants de 1881, et la plus-value était de 33,232,000 fr.

L'excédant est déjà moindre pour le second trimestre. Il ne s'élève plus qu'à 3,283,000 fr., et la plus-value prévue par le budget descend à 29,948,000 fr.

Le troisième trimestre accentue encore ce recul. Il résulte des tableaux présentés que les contributions indirectes n'atteignent pas un niveau égal à celui du trimestre correspondant de 1881 ; il s'en faut de 3 millions 777,000 fr. D'un autre côté, la plus-value réalisée descend à 46,434,000 fr.

Cela devenait inquiétant ; mais la Chambre, on s'en souvient, n'en continua pas moins à engager nos ressources, comme si elle n'avait pas jeté les yeux sur les états soumis à son examen.

Vient enfin le dernier trimestre, qui est le plus triste de tous. Les recettes admises au budget y sont inférieures de 4 millions 854,060 fr. aux produits réalisés pendant les trois derniers mois de 1881. Quant aux encaissements, rapprochés des prévisions budgétaires, les deux chiffres suivants se passent de commentaires. En 1881, la plus-value totale était de 429 millions 826,400 francs. Cette année, elle ne monte qu'à 94,349,000 fr., soit un écart de plus de 425 millions.

Comment comblera-t-on ce déficit ? C'est le secret de M. Tirard et des commissions parlementaires. En attendant, la révélation que nous apporte l'*Officiel* de mardi sera un sujet d'affliction pour tout Français qui aime son pays, en même temps qu'elle constituera un écrasant réquisitoire contre un gouvernement sous lequel la France s'appauvrit, alors que toutes les nations prospèrent autour d'elle.

Jeudi, aux funérailles de Gustave Doré, M. Alexandre Dumas a payé au grand artiste le juste tribut de sa reconnaissance. La dernière œuvre de Gustave Doré est un monument de bronze élevé à la mémoire d'Alexandre Dumas père : l'émotion du fils et son touchant hommage sont donc bien légitimes.

Mais l'orateur n'a pas tenu franchement, sur une tombe chrétienne, le langage spiritueliste que Victor Hugo faisait naguère entendre sur une tombe païenne. Trois fois la pensée de Dieu s'est présentée à lui ; trois fois il a affecté de l'envelopper sous une forme dubitative, incertaine ou faussée. Il parle d'abord de « cette puissance supérieure à laquelle on donne aujourd'hui tant de noms divers, jusqu'à celui du néant ». Plus loin, il accorde que l'énergie, la grâce, le talent, constituent une vie « qui a bien l'air de venir d'un Dieu ». Enfin, il désigne « le maître mystérieux et insaisissable qui dispose comme bon lui semble des espérances humaines ».

Ces timidités dans l'affirmation religieuse déparent un discours élevé et littéraire.

M. Alexandre Dumas eût vu, dans les coups multipliés et retentissants que la mort acharnée frappe depuis quelques semaines, une sorte de présage et d'avertissement ; comme s'il fallait à beaucoup de place sur le sol pour quelque chose de nouveau ». Il y a dans cette interprétation des faits un témoignage intéressant de l'attente générale et des préoccupations qui s'imposent à tous, une sorte de prophétie des renouveau qui se préparent en France.

Bâtisse ET RUINE PUBLIQUE.

Se ruiner en bâtisse n'est pas nouveau. Il est peu de contrées qui ne montrent quelque *Folie* devenue légendaire, où des écarvélés ont enfoui leur avoir.

S'il plaît à un particulier de se mettre ainsi sur la paille, c'est son affaire ; mais où est le droit d'y mettre les autres ?

L'édilité saumuroise est en train, la truelle en main, d'enfourcher le même dada des constructions absurdes et ruineuses.

Nous pourrions dire bientôt — en nous serrant le ventre avec la ficelle de l'octroi — la *Folie* des Récollets, la *Folie* du Collège des filles, ou bien la *Folie* Casse-cou et C^{ie}.

Le maçon n'aura pas arboré au sommet de l'édifice le bouquet traditionnel enguirlandé des faveurs nationales, que déjà, selon toute apparence, la République aura vécu.

Et quand même le fameux Gynécée, sangue de nos écus, aurait le temps d'ouvrir ses portes, on peut bien prédire, sans être grand prophète, que la clientèle n'y sera pas épaisse.

Vous courez de gaieté de cœur, messieurs, à un *fiasco* inévitable. Raisonons un peu, si faire se peut.

Il n'est douteux pour personne que la

pension *Mathieu*, passée entre vos mains, suffisait amplement à l'enthousiasme des Saumurois pour l'éducation « laïque » de leurs filles. On dit même que déjà, chez les parents, tant soit peu libres de leurs préférences, la ferveur diminue, et qu'il se dresse en leur esprit des points d'interrogation de mauvais augure.

Quand il y aura place, dans la fabrique des Récollets, pour deux cent cinquante pensionnaires, sans compter les demi-pensionnaires et les externes, où les pécherez-vous ? Le collège communal des garçons est-il déjà si brillamment achalandé ?

Tours et Angers veulent aussi leur collège de filles ; pourquoi pas Chinon, Thouars, Baugé, Beaufort et le reste ?

Les demoiselles des Récollets, cueillies à Saumur et dans sa banlieue, peuvent donc compter qu'elles auront de l'air et les coudes à l'aise dans leur belle cage.

Mais, dame ! ce qui ne sera pas à l'aise en ce temps-là et dès aujourd'hui, ce seront nos finances municipales. Les barriques de vin ramenées à 20 francs d'entrée, le beurre et les œufs, les oies, les dindons et les autres denrées surchargées à proportion, ne suffiront pas à combler le gouffre si galamment ouvert sous les pieds mignons des jeunes-celles de l'avenir.

Qui ne le voit et ne le dit à l'heure qu'il est, même dans le camp républicain ? Car il y a encore des cerveaux républicains dont le jugement, surtout en matière de finances, n'a pas besoin d'ellébore.

Le *million et demi*, au bas mot, va y passer.

Huit cent mille francs, sans compter l'imprévu, s'engouffrent déjà dans le gros-œuvre.

Avant qu'on ait pratiqué l'accès du côté de la ville, aplani et soutenu les cours et les terrasses, outillé les classes, la bibliothèque, le gymnase, la physique et la chimie, la cosmographie, les collections d'histoire naturelle, que sais-je encore ?... trois ou quatre cent mille francs, sinon plus, auront filé comme une lettre à la poste.

Et il faut encore le *capital de roulement* représenté par le traitement du personnel enseignant, la pension des *innombrables boursières* et l'entretien annuel de toute la machine.

Le million et demi, vous le sauterez à pieds joints, une fois dans l'engrenage. Et tout cela... pour vous casser le nez.

N'est-ce pas là un symptôme effrayant de « l'imbecillité » prédite par le « Prophète », l'un des pères pourtant, et le plus responsable, de la présente et sérénissime République ?

Oui, pour vous casser le nez.

Vous avez, dit-on, aujourd'hui une quarantaine de pensionnaires, *boursières comprises*, — et en quel nombre les boursières ?... — avec une quarantaine d'élèves non pensionnaires.

Vous espérez quadrupler, quintupler le nombre et vous bâtissez en conséquence.

Cette prétention, dans une ville comme la nôtre, est déjà un comble.

Mais il y a plus.

Votre chiffre actuel est un *maximum* de premier engouement et de surprise, qui va dégringoler, bien loin de croître.

Car votre « fabrication » n'a pas encore donné ses preuves, et c'est là précisément ce qui doit la tuer.

Vos œufs ne sont pas éclos. Ils sont encore sous la mère. Mais à mesure que vos petits montreront les belles plumes qu'ils auront prises sous votre mue, à mesure qu'ils feront entendre le beau ramage « émancipé » dont vous allez les seriner, dès qu'ils pourront vous comprendre, — car c'est là le *but essentiel de l'œuvre*, proclamé dans le programme, — êtes-vous bien sûrs de conserver une quarantaine seulement de pensionnaires, petites ou grandes, riches ou pauvres ?

Aux fruits, on connaît l'arbre : secs ou trop verts, le public ne mordra pas aux vôtres. Gare à l'effet des premières corbeilles que vous produirez sur le marché !

Il est incontestable d'ailleurs que le nombre de républicains, honnêtement convaincus, s'entame et diminue tous les jours. Et si vous allongiez les oreilles, il vous serait facile d'apprendre que ce mouvement de recul, c'est précisément votre folle équipée des Récollets qui va l'accroître parmi nous. Ceux qui jusqu'ici avaient les yeux fermés, ne tarderont pas à les ouvrir, en ouvrant leur bourse « de force », au ruraliste et au perceleur.

Et vous comptez, dans trois ans, au train que vous menez vos affaires, sur cinq ou six cents pères de famille saumurois ou du voisinage, pour vous confier leurs filles, avec un enthousiasme impossible à décrire !

Voyons, messieurs, soyez francs ; quel est celui d'entre vous, si engagé qu'il soit dans l'affaire par amour-propre et esprit de parti, qui voudrait y placer, même à quinze, à vingt-cinq pour cent, le demi-quart de sa fortune ?

Et vous y mettez, d'un cœur léger, un million et demi de l'argent des autres !

Et vous appelez cela « administrer » !

A tout le moins, dans une affaire si énorme, d'un genre si nouveau et d'une conséquence morale aussi grave, qui sort si évidemment, à tous ces titres, *des limites de votre mandat*, à tout le moins eût-il fallu, auprès de vos concitoyens, une enquête spéciale et un vote spécial, à une majorité considérable, comme cela se pratiquait sagement et libéralement — avant 89 — dans les *assemblées générales* de nos vieilles villes françaises.

Mais non ; vos omnipotences de hasard, au nombre de deux douzaines, si mal ferrées, comme chacun sait, en une matière aussi délicate où s'agitent les questions les plus hautes de religion, de morale et d'éducation, où sont en jeu les droits et les sentiments les plus sacrés des familles, vos omnipotences ont décidé que la chose se fera... Et en avant le fond des poches !

Savez-vous bien, messieurs, qu'à votre place je ne serais pas absolument tranquille ? Cet argent, si audacieusement gaspillé, si on allait, un peu plus tôt, un peu plus tard, vous le redemander ?

désastre, c'est pourquoi il revenait plus promptement.

— Va le chercher, dit vivement M. de Val-Chaumont. Il faut que je lui parle. Dis-lui que suis un chef.

— Il ne vaudra pas venir tout de suite, reprit l'enfant. Il est en train de déchirer ses vêtements, sur la place, devant la mosquée.

Une rumeur lointaine confirmait les paroles du fils de Ben-Maza. Le chef de la dechiera, rencontré par le courrier qui devait lui apprendre la reddition de Constantine, tenait à faire dans le village une entrée solennelle comme sa douleur. Le tautam battait et les Kabyles entouraient le vieillard qui, mêlant à des anathèmes contre les vainqueurs les louanges de la cité conquise, déchirait l'une après l'autre les pièces de son costume et arrachait à sa longue barbe des mèches qu'il jetait au vent.

— Cherche Ben-Salem et demande-lui de venir me remplacer, dit Ben-Maza à son fils. Je vais tâcher de parler à l'amin et de l'amener ici secrètement.

Trois longues heures pourtant s'écoulaient. Ben-Maza était rentré et avait dit sans plus d'explications : — L'amin va venir.

Les deux Kabyles intéressés dans cette terrible question se remplaçaient mutuellement près de leurs prisonniers. Ceux-ci, après avoir pris un peu de nourriture, s'entretenaient en français et, par

moment, priaient en commun. Déjà, plusieurs fois, le marquis avait renouvelé sa demande.

— A qui veux-tu écrire ? répondait Ben-Maza. L'amin te donnera les moyens de réclamer ta rançon. Ma sécurité sera plus grande.

Enfin, vers le milieu du jour, la porte du hangar s'ouvrit doucement et donna passage à la vieille Aïda. La Kabyle se glissa près du colonel et, lui touchant le bras :

— Veux-tu que je te pense ? dit-elle.

— Non, je n'en ai pas besoin.

— Tu te rappelleras tes promesses ?

— Si tu veux que je puisse les tenir, dit le marquis parlant à son tour à voix basse, apporte-moi de quoi écrire plusieurs lettres.

— Silence ! murmura la femme en posant un doigt sur ses lèvres. Tu vas être obéi.

Elle sortit et reparut bientôt après. Elle s'agenouilla près du marquis comme pour lui parler en confidence et, ouvrant alors un pli de sa robe qu'elle tenait serré dans ses mains, elle découvrit une plume d'oiseau, un flacon d'essence carminée et des feuilles de parchemin que, sans façon, elle avait arrachées aux darboukas de quelques gourbis voisins. Elle cacha le tout dans la paille sur laquelle était assis M. de Val-Chaumont.

— Demande trois cents dourous, dit-elle tout bas. Ce n'est pas trop pour récompenser mes services.

Le marquis inclina la tête en signe d'acquiesce-

ment.

— Maintenant je voudrais que nous puissions rester seuls, dit-il.

Aïda retourna près de Ben-Salem.

— Que fais-tu ici ? lui cria-t-elle. Depuis l'arrivée de l'amin, les prisonniers ne courent aucun danger et les serviteurs, au lieu de labourer, sont à vider tes lièges à miel (1). Va vite si tu veux les surprendre.

— Remplace-moi alors, dit rudement le Kabyle. Je ne suis pas assez fou pour ne pas me douter que tu as comme nous à perdre ou à gagner.

La vieille femme s'assit sur ses talons en faisant un signe d'intelligence au colonel. Mais, au moment où Ben-Salem ouvrait la porte, il recula. Aïda se leva brusquement... L'amin, suivi de Ben-Maza, traversait la cour.

C'était un beau vieillard grand et robuste. Ses vêtements étaient presque propres, sa barbe grisonnante tombait jusque sur sa poitrine et le regard de ses yeux bleus offrait un agréable mélange d'énergie et de douceur. On comprenait sans peine que la voix publique eût élevé au commandement, dans le village, un homme si fort au-dessus de tous ceux de la dechiera. Il salua le marquis, jeta un regard sur Plomereuc et, se tour-

(1) Comme ruches, les Kabyles se servent de lièges creusés.

dant vers les Kabyles :

— Laissez-moi seul avec les prisonniers, dit-il. Les deux hommes et Aïda sortirent.

— Amin, dit M. de Val-Chaumont, je regrette de te faire descendre dans un lieu si misérable.

— La misère ou la gloire n'est pas dans la demeure de l'homme, elle est dans son cœur, répondit le vieillard d'un ton sentencieux. Je suis venu parce que tu es un chef. Hâte-toi de remplir le désir qui te porte à m'ouvrir ton âme, mes instants sont comptés, et je ne te cache pas que la vue d'un Français me fait mal.

Malgré cet exorde peu engageant, le colonel ne se pressa pas.

— Je veux te faire trois questions, dit-il. Que tes paroles soient limpides.

— Mes paroles seront de cristal, tu verras mon âme au travers, répondit l'amin en s'asseyant sur la terre et croisant ses jambes nues et brunes.

— D'abord est-il sûr que Constantine appartienne maintenant à mes frères ?

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

École du soldat :
— Mandé excuse, caporal, mais que voilà plus de deux heures que nous marquons le pas...
— Silence ! c'est la façon dont l'armée doit présentement y aller de l'avant.

ÉTRANGER

Croyez vous qu'à un moment donné, quand viendra la débâcle, une pareille loi serait plus injuste et plus difficile à faire que les décrets contre les congrégations religieuses, auxquels vous avez tant applaudi, en regrettant de n'en pas voir aussitôt l'exécution poussée jusqu'au bout ?

Si l'appétit révolutionnaire a hésité dans cette voie, c'est donc qu'il s'est heurté à un courant contraire, avec lequel il a fallu compter. Et ce courant, qui se grossit tous les jours du dégrèvement, du dégoût et du repentir des honnêtes républicains, êtes-vous bien assurés qu'il ne finira pas par vous emporter, à raison même des insanités, des injustices et enfin des violences que vous amoncerez contre lui ?

Revenons à nos moutons, c'est-à-dire à vos brebis.

Je sais bien que vous vous flattez de n'être pas embarrassés pour garnir votre volière, si les oiseaux de bonne volonté viennent à vous manquer. Nous prendrons, dites-vous, des *boursières* dans les familles qui dépendent de nous et dans la crème des écoles primaires. Mais encore faudra-t-il que les parents vous les abandonnent et qu'ils mettent pour cela de côté, tant républicains et tant pauvres soient-ils, le plus clair de leur bon sens.

Quand leurs filles, uniformées en belles dames *réséda*, auront reçu votre instruction dite supérieure et seront sorties, sans le sou, de la modeste condition de leurs parents, qu'en feront ceux-ci, et ces enfants déclassées que deviendront-elles ? Leur donnerez-vous aussi, toujours aux frais du public, une dot et des rentes ?

Pensez-vous qu'il faudra une bien longue expérience pour fûter les honnêtes parents contre les charmes du *réséda*, de la gymnastique funambulesque, des hautes sciences physiques et naturelles et de la haute littérature, — en admettant d'ailleurs que la couture et l'orthographe n'aient pas trop souffert de cette illustre concurrence ?

Une bonne instruction primaire, une bonne éducation religieuse pour être morale, et un bon mari dans leur condition, ne sera-ce pas toujours pour leurs filles le lot le plus sûr, le plus honorable et le plus heureux ?

Mais des internes, vous n'en aurez plus guère, dès que votre marque de fabrique sera connue. Tel père qui vous a promis sa fille ne vous la donnera point. Tel autre qui vous l'a donnée, vous l'ôtera. Ils ne laisseront pas leurs enfants plongées, d'un bout de l'année à l'autre, loin du foyer domestique, dans le milieu beaucoup trop panaché de votre école sans Dieu — et bientôt sans morale.

Car sans un Dieu présent à la conscience, avec une loi précise et souveraine, la morale a bientôt pris la clef des champs.

Cela est vrai pour tout le monde, mais surtout pour des enfants réunis, et pour les filles, comme pour les garçons, outre les conséquences beaucoup plus graves pour elles des camaraderies et des souvenirs du pensionnat.

Les familles même qui se disent à vous sentiront bientôt tout cela. Ces vérités leur sauteront à la gorge. Vous ferez *fiasco*, et vous serez honnis avant peu comme les avilisseurs publics de notre jeunesse.

Le vent des quatre coins du ciel gémira donc dans vos salles désertes. Et en passant — comme dans la ballade du vieux Hugo — « à travers la montagne », il n'aura pas du moins à se reprocher de vous « rendre fous ».

Fiasco, vous dis-je, même chez les pauvres. Et Dieu veuille qu'eux surtout comprennent bien, dès les premières avances qui leur seront faites, le piège tendu à leur bonheur et à leur honneur domestique.

N'oublions pas, dans vos calculs, une dernière entorse aussi forte que les autres. Vous ne garderez pas dans votre *Pandémonium* les jeunes filles riches avec les pauvres. Quand celles-ci seront appelées, les autres prendront le chemin de la porte. MM. les gros républicains qui sont, assez volontiers, les plus *aristos* des mortels, ne se gêneront pas, — malgré la fameuse devise : « Liberté, Egalité, Fraternité », — de tordre le nez sur votre collègue.

Vous y trainerez quelques externes ou demi-pensionnaires, raccolées chez les plus entêtés d'entre vous, ou chez vos pauvres fonctionnaires terrifiés, entre vos griffes libérales, par la perspective du manque de pain.

ALLEMAGNE. — A Berlin, le prince impérial et la princesse sa femme ont célébré jeudi 25 janvier leurs noces d'argent. Ils ont offert à neuf heures un déjeuner auquel assistaient le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le duc et la duchesse d'Edimbourg, les princes Albert et Guillaume et les princesses leurs femmes, et la princesse héréditaire de Méningen.

Ils ont reçu, à dix heures, les félicitations de l'empereur et de l'impératrice, auxquels ils ont rendu visite à onze heures.

Les membres de la famille royale de Prusse sont venus les féliciter à midi. L'avenue des Tilleuls et les rues avoisinantes étaient pavoisées.

Une foule compacte emplissait l'espace compris entre le palais de l'empereur et celui du prince impérial.

Des vivats enthousiastes se sont fait entendre sur le passage de l'empereur et de l'impératrice.

ESPAGNE. — Le 24 janvier a eu lieu à Madrid un banquet en l'honneur du marquis de Sardeal, vice-président de la Chambre des députés, et du duc de Veragua.

Le marquis de Sardeal, prenant la parole, a dit :

« Nous représentons la démocratie monarchique; nous croyons que la monarchie démocratique est compatible avec la liberté et qu'elles doivent vivre dans une union constante. Nous reconnaissons qu'Alphonse XII représente les principes de la légitimité et du droit d'hérédité consignés dans la Constitution de 1876. La monarchie espagnole est chaque jour plus respectée et elle offre de solides garanties à la liberté. » (Vifs applaudissements.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 janvier.

La Bourse a subi un véritable assaut dont elle est sortie quelque peu affaiblie, néanmoins la séance d'hier ayant atténué la baisse, on peut se reprendre à espérer un relèvement prochain des cours.

Toutefois nos rentes sont lourdes : de 78.42, le 3 0/0 s'est abaissé à 77.67. On a traité l'amortissable 78.70, en réaction de 72 centimes. Quant à la rente 5 0/0, elle a fléchi de 115.05 à 114.45.

Signalons, parmi les valeurs les mieux tenues, le Crédit Foncier qui s'élève à 1,240 et dont la tendance est plus ferme chaque jour.

Le résultat de l'émission d'obligations foncières a été un succès complet, il a été souscrit plus de 800,000 obligations entièrement libérées, alors qu'il n'en était offert que 600,000 ; il y aura donc réduction.

Quelques affaires sur le Crédit Lyonnais lui ont permis de se maintenir à 560.

Le Mobilier Français a également fait preuve d'une grande fermeté à 330.

La dépréciation de nombreuses valeurs ont réduit à néant les portefeuilles de certaines sociétés comme la Banque Parisienne et la Société Nouvelle ; aussi offre-t-on la première à 390 et la seconde à 95 fr. sans succès aucun, le public redoutant qu'avant peu ces deux sociétés ne soient réduites à disparaître de la place.

On achète couramment l'action de Sierra Grande qui procure un revenu des plus solidement établis et des plus élevés.

Midi, 1,030 ; Nord, 1,785.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La 34^e Légion royaliste (II) vient, paraît-il, d'être découverte, et, grâce sans doute à la baguette magique de la sorcière de Saint-Denis, la célèbre M^{me} Cailhava, le gouvernement est bien renseigné : cette Légion aurait pour mission de s'emparer du dépôt d'armes et de munitions de Saumur, confié à la garde d'un seul portier-consigne.

Mais les ordres sont donnés, et la 34^e peut aller se promener... plus loin. Les mots d'ordre, les mots de ralliement sont choisis avec soin et des patrouilles sont envoyées depuis deux jours *patouiller* au pied des remparts. Le fait est très-exact, le *Voltaire*, la *Lanterne*, l'*Événement* et consorts peuvent maintenant être rassurés.

Quant à nous, nous le serions bien plus si le gouvernement nous débarrassait de la poudre et de la dynamite, véritable épée de Damoclès depuis trop longtemps suspendue sur nos têtes.

Nulle doute que notre administration municipale ne saisisse avec empressement cette occasion pour réitérer près du Pouvoir sa demande du retrait de ce dépôt de munitions.

On cite à cette occasion un épisode assez plaisant. L'une des premières patrouilles autour des remparts a donné lieu à une véritable déception.

La colonne, étant en marche, crut voir à distance, dans une demi-obscurité, quelque être humain cherchant à se dissimuler : courir sus et le rejoindre fut l'affaire d'une seconde. Les hommes *sentirent* tous qu'ils ne se trouvaient point en présence d'un conspirateur, et ils se retirèrent sans péril et sans gloire.

On nous annonce l'arrivée très-prochaine à Saumur d'une compagnie d'infanterie pour garder le château.

C'est très-bien, mais l'éloignement de la poudre ferait bien mieux notre affaire.

N'est-il pas grotesque que le prétendu complot, auquel personne ne croit, ait ainsi éveillé nos gouvernants et qu'ils aient été subitement éclairés par un article de la *Lanterne* qui leur a appris cette situation sans précédent qu'un dépôt de poudre soit resté près de deux ans sans aucune garnison ?

COMITÉ CONSULTATIF DE LA CAVALERIE.

Par décision du ministre de la guerre, en date du 25 janvier, le Comité consultatif de la cavalerie a été constitué ainsi qu'il suit pour l'année 1883 :

Président.

M. le général de division de Galliffet, commandant le 42^e corps d'armée, membre du Conseil supérieur de la guerre.

Membres.

MM.

Le général de division Thornton, inspecteur général permanent des remontes, président de la commission d'hygiène hippique.

Le général de division L'Hôte, inspecteur général permanent de cavalerie.

Le général de brigade de Contamine, commandant l'artillerie du 3^e corps d'armée.

Le général de brigade de Jessé, commandant la 4^e brigade de dragons (2^e division de cavalerie).

Le colonel Lenfumé de Lignières, commandant le 2^e régiment de chasseurs, à Tours.

Le colonel Danloux, commandant l'École d'application de cavalerie de Saumur.

Secrétaire.

M. Donop, lieutenant-colonel du 7^e régiment de chasseurs.

ANGERS.

Les opérations du tirage au sort, qui ont commencé mercredi et jeudi, ont été signalées par un incident assez grave. Un groupe de conscrits, passant dans la rue Albéric-Dubois, s'est livré à des violences et des voies de fait sur la personne d'un habitant de cette rue, le sieur Tarillon. Les agents sont parvenus à tirer ce dernier des mains de ces jeunes gens en état d'excessive gaieté, et les ont consignés au poste de police de la place Cupif. Une enquête est commencée sur cette affaire. (*Union de l'Ouest.*)

POITIERS.

Un bien malheureux accident est arrivé vendredi, vers trois heures, au Cirque en construction sur la place du Lycée, à Poitiers.

Un ouvrier peintre âgé de 22 ans, Joseph Rousseau, demeurant Grand'rue, 67, était occupé à tendre des toiles sur la charpente du Cirque lorsqu'un fort coup de vent lui fit perdre l'équilibre et il tomba d'une hauteur d'environ 9 mètres.

Quand on le releva il avait la colonne vertébrale brisée. On le transporta chez M. Ducoux, pharmacien, mais tous les soins étaient inutiles, la mort avait été presque instantanée.

Le corps de ce malheureux a été porté à son domicile et confié à la garde de l'un de ses parents, sa femme étant absente. Il était marié depuis quelques mois seulement.

(*Journal de la Vienne.*)

LA LIBERTÉ SOUS LA RÉPUBLIQUE.

Le mariage de M^{lle} de Baudry-d'Asson avec M. de Coral, officier de dragons, à Nantes, aura lieu demain mardi.

Un grand nombre d'officiers du régiment, où M. de Coral compte beaucoup d'amis, avaient été conviés à la fête.

Le gouvernement a vu, sans doute, dans ce simple fait une tentative d'embauchage légitime, peut-être une ramification du fameux complot, et il a fait interdire, par le colonel, à ces officiers d'assister en tenue au mariage de leur camarade.

— C'est bien, dirent-ils, nous irons en costume de ville !

Et ceux qui n'en avaient point se mirent en dépense d'un habit.

Dépense inutile, car, deux jours après, un nouvel ordre arrivait de Paris, interdisant à ces messieurs — sauf quatre — d'assister au mariage en quelque costume que ce fût, civil ou militaire.

C'était un comble. Aussi M. de Baudry-d'Asson, outré, se rendit-il, samedi matin, au ministère, avec trois de ses collègues à la Chambre, MM. de La Billiais, Meynard de la Claye et Bourgeois, pour en avoir le mot.

Le général Billet s'excusa de ne pas les recevoir.

Ils revinrent à la charge dans la soirée, et ne furent pas reçus davantage.

Que faire devant ce parti-pris ? M. de Baudry-d'Asson ne peut évidemment pas interpellier le ministre pour un fait aussi personnel.

La voilà bien, la liberté, sous la République ! (*L'Action.*)

ENCORE LE COMPLIT.

On lit dans l'*Union de Bretagne* :

« La meute policière de M. Camescasse a fait une descente en Bretagne. On la signale sur divers points de notre département, à Fougères, en particulier, et à Rennes, où elle cherche la piste des fameux dépôts d'armes signalés par *Argus*. La République se souvient, après onze ans, que c'est là que les mobilisés bretons et les zouaves pontificaux ont déposé les armes, dont ils firent si bon usage pour la défense de la France. Ces cléricaux, ces chouans, sont capables de tout ! Ne les auraient-ils pas enfouies dans les souterrains de Landéau ou dans quelque grotte inconnue de la forêt de Rennes ?

» Mais, à leur air piteux, on devine que les argousins sont en défaut. Faute de mieux, ils filent les réactionnaires, et, pour cette besogne, ils ont mis des lunettes d'or. »

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

LUNDI 29 janvier 1883,

2^e REPRÉSENTATION DE

La FILLE de M^{me} ANGOT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Clairville, Siraudin et Koning, musique de Ch. Lecocq.

Au 2^e acte : Grande Valse, exécutée par M. Rougier, M^{lle} Marie Beau et Maria Strocchio.

Au 3^e acte : Grand Ballet Divertissement, par tout le corps du ballet.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

L'ÉQUITABLE

Compagnie d'Assurances sur la Vie.

Affaire qui offre les plus grands avantages.

L'Équitable, compagnie d'assurances sur la vie, de New-York, a signé l'année dernière pour 60 millions de dollars de nouvelles polices. L'actif de la Compagnie était au 1^{er} janvier 1883 de plus de 48 millions de dollars, dont 10,500,000 dollars constituaient l'actif net. Le revenu, en 1882, a été de plus de 11 millions de dollars, et l'ensemble des affaires nouvelles traitées était plus considérable que celui de n'importe quelle autre compagnie d'assurances au monde.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIERE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiceries. (346)

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 43, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M^m FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois

et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 80; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Au moment des bals, concerts et réunions, nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices **Vierge de Raphaël** ! la dernière valse de Jules Klein, œuvre exquise, adorable, digne de « Fraises au Champagne », et des **Parfums Capiteux**. Après avoir constaté l'éclatant succès de **Vierge de Raphaël**, citons au hasard les œuvres les plus mélodieuses et les plus brillantes de Jules Klein : **Royal-Caprice**, gavotte Louis XV, et les valse : **Au Pays Bleu**, **Lèvres de Feu**, **Pattes de Velours**, **Neige et Volcan**, **Cuir de Russie**, **Corises Pompadour**, **Péché Révélé**, **Pazza d'Amore**, **M^{lle} Printemps**, **Pommes des Voisines**, **Petits Soupers**, **Larmes de Crocodile**.

Les polkas si follement entraînant **Coup de Canif**, **Cœur d'Artichaut**, **Peau de Satin**, **Tête de Limotte**, **Traite aux Perles**, la jolie masurka « **Radis Roses** » et « **J. Klein-Quadrille** » font toujours les délices des bals élégants.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. (Même prix pour les valse chantées, **Parfums capiteux**, **Pazza**, **Fraises au Champagne**). Paris, COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR								
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
8 heures	8 minutes	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY (départ)						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR (départ)								
8	45	5 50	9 00	10 35	1 20	3 15	5 5	7 45	6 54	9 50	12 22	2 10	4 00	5 56		
8	56	5 58	9 10	10 45	1 19	3 25	5 15	7 55	7 10	10 4	12 36	2 26	4 16	6 19		
9	25	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33		
9	32	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46		
9	15	SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
9	26	5 50	5 5	5 29	5 40	5 29	5 40	7 4	2 1	8 29	6 0	12 55	7 10	7 55		
10	15	6 21	5 34	7 10	7 20	7 10	7 20	8 9	2 50	9 30	6 36	1 30	7 55	8 25		
10	24	7 5	7 16	8 8	8 15	8 8	8 15	8 34	3 14	9 50	7 3	1 59	8 25	9 29		
		8 0	8 17	9 8	9 45	9 8	9 45	9 26	4 00	10 49	7 56	2 53	9 29	10 10		
		9 0	9 11	10 50	10 51	10 50	10 51	10 55	4 25	11 17	8 42	3 17	10 10	10 42		
		10 41	10 50	10 21	11 21	10 31	4 56	11 51	10 31	4 56	11 51	9 31	3 56	10 42		

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN PRÉ

Situé près du Pont-Foucard, et donnant sur la rue Saint-Lazare, commune de Saumur.

D'une contenance de 16 ares environ, joignant au nord ladite rue Saint-Lazare, et des autres côtés des prés; appartenant à M. et M^{me} VINSON-NEAU, propriétaires aux Aubrières, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser audit M^e MÉHOUS.

A VENDRE MAISON

Contenant douze chambres à feu, Avec Jardin.

Rue de la Visitation, n^o 92. S'adresser à M^e LE BARON, notaire, successeur de M^e LAUMONIER. (19)

A LOUER PRÉSENTEMENT UNE MAISON

Meublée ou non meublée, Avec JARDIN donnant sur la Loire;

Le tout aux Rosiers.

S'adresser à M^{me} POULAIN, propriétaire aux Rosiers. (73)

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine MAISON

Rue de Bordeaux, 15.

Comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher, greniers, cuisine, servitudes.

Beau jardin bien affruié.

S'adresser à M^{me} BOISSIER, qui l'occupe, ou à M. GODET, place du Marché-Noir.

A VENDRE UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOE-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

A VENDRE BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER un fonds de Boulangerie, bien achalandé.

S'adresser à M. GUITTON, Joseph, au Vaudelnay-Rillé. (74)

ON DEMANDE de suite un bon teneur de livres et un jeune homme pour débiter.

S'adresser au Crédit Général Français, 4, rue d'Orléans, de 2 à 4 heures. (87)

MM. BRUNET et PINET demandent un bon cheval de voyage.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon poiage le **Tapoca** du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRBAU-RAFOUS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers. Saumur, imprimerie P. GODET.

11 et 13, Rue Saint-Jean

PHARMACIE NORMANDINE SAUMUR

Cet Établissement, qui ne date pas d'hier et qui par conséquent n'a plus à faire ses preuves, se recommande, non seulement par la MODICITÉ DE SES PRIX, mais encore par la HAUTE QUALITÉ de ses Produits, ce qu'on doit toujours considérer, en pharmacie surtout.

M. NORMANDINE tient également la DROGUERIE, l'HERBORISTERIE et les PRODUITS CHIMIQUES.

On trouve chez lui certains gros articles, tels que Borax, Chlorure de Chaux, Eau de Javelle, Acide tartrique, Colle de poisson, etc., à des prix excessifs de bon marché.

Spécialité d'Articles en caoutchouc, grand choix de Bandages, Biberons, depuis 50 centimes, Bas à varices, depuis 4 fr. 50.

Dépositaire spécial des Eaux de Vals, Gazost et des Eaux du Syndicat Médical.

Grand dépôt de Sangsues, 1^{er} choix (0,25 pièce).

Un RABAIS de 10 0/0 AU MOINS est fait sur toutes les Spécialités Pharmaceutiques.

NOTA. — Toutes les spécialités sont garanties authentiques.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.